

La démarche

○ **Étape 1**
Consultez l'offre
de service.

○ **Étape 2**
Identifiez vos
besoins.

○ **Étape 3**
Vérifiez votre
admissibilité.

○ **Étape 4**
Consultez l'offre
détaillée.

○ **Étape 5**
Contactez le
service.

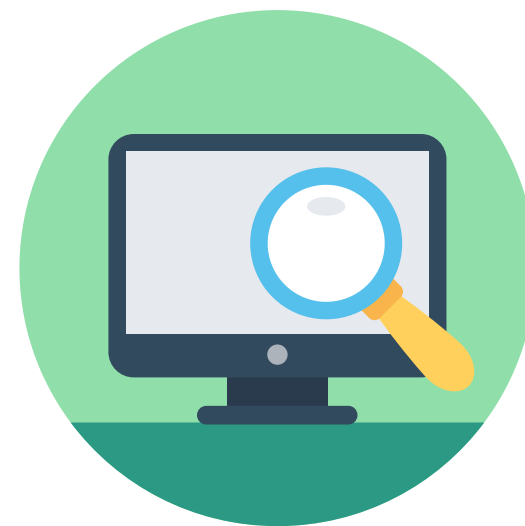
○ **Étape 6**
Procédez à
l'inscription.

Consultez avec le
code QR !



Répertoire des services DI-TSA-DP

Memphrémagog



💡 TOUT SAVOIR :

Connaître les démarches et les étapes pour trouver les services qui répondent à vos besoins.

1 OFFRE DE SERVICE



Parcourez l'offre de service sur le territoire de la MRC de Memphrémagog.

- En ligne, via la plateforme de recherche.



- En version papier, dans les différents organismes et points de services.

2 BESOINS



Vérifiez si l'offre de service du territoire répond à vos besoins.

Les services sont classés par catégories :

- | | |
|------------------------|-----------------------|
| ■ Camp de jour | ■ Éducation |
| ■ Loisirs et sports | ■ Employabilité |
| ■ Répit | ■ Plateaux de travail |
| ■ Service de garde | ■ Centre de jour |
| ■ Logement | ■ Justice |
| ■ Hébergement | ■ Services d'aide |
| ■ Transport | ■ Santé |
| ■ Sécurité alimentaire | ■ Services sociaux |

3 ADMISSIBILITÉ



Vérifiez votre admissibilité dans les services que vous avez identifiés.

- En ligne, via la grille des critères d'admissibilité.



- En version papier, dans les différents organismes et points de services.



Les services du répertoire ne se retrouvent pas tous dans la grille d'admissibilité.

Les critères d'admissibilité sont identifiés dans la grille par les symboles de la légende suivante :



critère admissible



critère admissible selon une analyse personnalisée



critère non admissible



Note importante

Les services se réservent le droit de modifier leurs critères d'admissibilité en fonction de l'évolution des besoins, des ressources disponibles ou des orientations administratives, sans préavis.

OFFRE DÉTAILLÉE 4

Consultez l'offre détaillée du service qui répond à vos besoins et pour lequel vous êtes admissible.

- En ligne, via la grille des critères d'admissibilité.



Vous serez en mesure de connaître pour chaque service les **informations** suivantes :



Horaire
Lundi au vendredi
8:30 à 15:30

48 semaines par année

Capacité des groupe



8 personnes

Ratio d'intervention



Coûts d'activité

Gratuit

Groupe d'âge

21 ans +

Municipalités desservies

Mécanismes d'accès



Note importante

Les services se réservent le droit de modifier leurs offres de service en fonction de l'évolution des besoins, des ressources disponibles ou des orientations administratives, sans préavis.